Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : **2018-09-D-48-fr-3**
Orig. : EN

Rapport conjoint de la présidence estonienne au Conseil d'inspection mixte et au Comité pédagogique mixte – Année scolaire 2017-2018

Approuvé par le Conseil Supérieur des 4,5,6 et 7 décembre 2018 à Bruxelles

Table des matières

Rapport conjoint de la présidence estonienne au Conseil d'inspection mixte et au Comité pédagogique mixte – Année scolaire 2017-2018 1

Introduction 3

1. Les priorités de la présidence estonienne 2017-2018 6

2. Conseil d'inspection maternel et primaire 12

2.1. Nouvelle inspectrice 12

2.2. Responsabilités des inspecteurs du cycle primaire 12

2.3. Programmes et descripteurs de niveaux atteints pour le cycle primaire 13

3. Conseil d'inspection secondaire 14

3.1. Nouveaux inspecteurs 14

3.2. Responsabilités des inspecteurs du cycle secondaire 14

3.3. Programmes et descripteurs de niveaux atteints pour le cycle secondaire 16

4. Groupes de travail 19

4.1. La Task Force et la présidence estonienne 23

5. Comités de sélection et nomination de Directeurs et Directeurs adjoints 24

5.1. Mutations 25

6. Ecoles européennes agréées 25

6.1. Dossiers d'intérêt général 25

6.2. Dossiers de conformité 26

6.3. Audits dans les Ecoles européennes agréées 27

7. Baccalauréat européen 29

Conclusions 30

Introduction

La mission des Ecoles européennes consiste à offrir, de la maternelle au Baccalauréat, une éducation multilingue et multiculturelle de haute qualité favorisant une perspective européenne et mondiale, afin d'éduquer les enfants de diverses nationalités et langues maternelles. Les Ecoles européennes s'engagent à donner aux élèves de l'assurance envers leur propre identité culturelle, qui fait partie intégrante de leur développement en tant que citoyens européens. Ce but est inscrit dans la première pierre de chaque Ecole européenne :

> « Elevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'œuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère. » (Jean Monnet, 1953)

Le travail du Conseil d'inspection et du Comité pédagogique mixte des Ecoles européennes au cours de la présidence estonienne de 2017-2018 s'est inscrit principalement dans le contexte du développement pédagogique continu des Ecoles européennes. La présidence estonienne des Ecoles européennes a eu pour but de garantir la pérennité et la cohérence du système, afin de préserver la bonne réputation des Ecoles européennes et la grande qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. L'Estonie a estimé qu'il était important d'écouter les points de vue des groupes d'intérêts concernés et de respecter les priorités fixées par les présidences précédentes.

Les trois grandes priorités de la présidence estonienne étaient :

1. Le renforcement de la gouvernance des Ecoles européennes ;
2. Le développement pédagogique continu des Ecoles européennes ;
3. L'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans les Ecoles européennes.

Le système des Ecoles européennes est un système éducatif progressif qui croît d'année en année. En vue d'assurer aux Ecoles européennes une bonne réputation et d'y garantir un enseignement et un apprentissage de grande qualité, l'accent doit être mis sur l'amélioration et l'évaluation de la qualité. Pour adopter progressivement un mode de gouvernance plus efficace, il est nécessaire d'apporter des modifications aux structures de gouvernance des écoles et du Bureau du Secrétaire général (BSG) et de réarranger ces structures.

Afin de renforcer la gouvernance des Ecoles européennes, la présidence estonienne s'est concentrée sur :

- la révision des procédures de recrutement pour les postes de cadres dans les Ecoles européennes et au BSG ;
- le renforcement pédagogique de la gestion au BSG et dans les Ecoles européennes ;
- la clarification des conditions de l'agrément et de l'audit des Ecoles européennes agréées ;
- la mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière.

Dans un monde de plus en plus mondialisé où les individus ont besoin d'un vaste éventail de compétences pour s'adapter à un environnement en pleine mutation et s'épanouir, l'accent doit être mis sur la nécessité de moderniser l'enseignement et les écoles dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Le développement pédagogique continu des Ecoles européennes implique de poursuivre les priorités pédagogiques fixées, de faciliter et valoriser le travail des inspecteurs, et d'adopter les propositions de décisions avancées par les groupes de travail en vue de perfectionner le système.

Afin de renforcer le développement pédagogique continu des Ecoles européennes, la présidence estonienne s'est concentrée sur :

- la poursuite de la mise en œuvre des normes pédagogiques ;
- le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation ;
- la poursuite de la réforme du programme des Ecoles européennes ;
- la clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Ecoles européennes ;
- l'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif.

Les technologies de l'information et de la communication revêtent une importance capitale dans la société actuelle, dans les domaines économique, social et culturel. Les Ecoles européennes doivent étudier les besoins et les capacités de leurs élèves et prendre en compte les changements qu'engendrent les nouvelles technologies dans le monde du travail. La capacité à se servir des technologies de l'information est une compétence importante dans la société moderne de l'information ; elle est omniprésente dans toutes les matières et doit être acquise par tous les élèves.

Afin de renforcer l'utilisation pédagogique des TIC dans les Ecoles européennes, la présidence estonienne s'est concentrée sur :

- l'élaboration d'une stratégie TIC cohérente pour les Ecoles européennes ;
- le processus de révision du programme d'Informatique actuel.

Quelques décisions très importantes ont été approuvées par le Conseil supérieur et sont entrées en vigueur en 2017-2018.

Le Conseil supérieur :

- a adopté le calendrier revu, qui figure à l'annexe II, pour la mise en œuvre du modèle centralisé de gouvernance financière ;

- a chargé le Secrétaire général de mettre en place un groupe directeur chargé de superviser la mise en œuvre du nouveau modèle centralisé de gouvernance financière (2017-11-D-35-fr-1 + annexe) ;
- a approuvé le dossier d'intérêt général et rendu un avis favorable sur le dossier de conformité de cinq nouvelles Ecoles agréées :
  - EEA – Lille (FRANCE) – (2017-09-D-38-fr-2, 2018-01-D-50-fr-3) ;
  - EEA – Ljubljana (SLOVENIE) – (2017-09-D-1-en-2, 2018-01-D-10-en-2) ;
  - EEA – Lycée Edward Steichen Clervaux (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-40-fr-2, 2018-01-D-51-fr-2) ;
  - EEA – Lycée Junglinster (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-41-fr-2, 2018-01-D-52-fr-3) ;
  - EEA – Lycée Mondorf-les-Bains (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-42-fr-2, 2018-01-D-53-en-3) ;

- a chargé le Secrétaire général des Ecoles européennes d'étudier les fondements juridiques et les possibilités d'un accord avec le gouvernement du Royaume-Uni, afin de définir la forme d'une coopération après le Brexit et la prise d'effet d'une éventuelle dénonciation de la Convention portant Statut des Ecoles européennes (2017-11-D-13-en-1) ;
- a décidé de créer un poste de « coordinateur/conseiller exécutif » visant à appuyer et servir directement le Secrétaire général (2018-04-D-5-en-1) ;
- a approuvé le document sur le contrôle du niveau des compétences linguistiques lors de la procédure de recrutement des personnels enseignants et d'éducation, locuteurs non natifs (2018-01-D-65-en-2) ;
- a décidé de mandater le groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – CE) afin de compléter le travail sur le mandat « neutralité des coûts » et de réexaminer les mécanismes de partage des coûts (2018-03-D-30-en-1) ;
- a approuvé la prolongation du mandat du groupe de travail « Task Force Réforme pédagogique » afin que celui-ci puisse achever la Politique linguistique des Ecoles européennes (2018-01-D-9-en-3).

Tout progrès réalisé en vue d'atteindre les objectifs fixés pour la présidence estonienne résulte d'un débat collaboratif et très professionnel entre tous les membres de la communauté des Ecoles européennes au sens large : inspecteurs, personnel des écoles, parents, élèves et, bien sûr, l'ensemble du personnel du Bureau du Secrétaire général. Nous les remercions tous pour leur aide et leur soutien inestimables au cours de la présidence estonienne.

1. Les priorités de la présidence estonienne 2017-2018

Les grandes priorités de la présidence estonienne étaient :

- le renforcement de la gouvernance des Ecoles européennes ;
- le développement pédagogique continu des Ecoles européennes ;
- l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication dans les Ecoles européennes.

Renforcement de la gouvernance des Ecoles européennes	**GT concernés**	**Documents liés**	**Mesures prises et suivi**
1. La révision des procédures de recrutement pour les postes de cadres dans les Ecoles européennes et au BSG **<u>Le but :</u>** • Revoir les procédures de recrutement et les exigences de qualité pour les Directeurs, Directeurs adjoints et Chefs d'Unité	« Révision des procédures de recrutement et profils de la direction des écoles »	2017-09-D-23-en-3	Le Conseil supérieur a approuvé les recommandations et propositions formulées dans le rapport intermédiaire sur les procédures de sélection en décembre 2017 (2017-09-D-23-en-3). Le groupe de travail va poursuivre ses travaux et se pencher sur le profil des différentes fonctions de direction et d'encadrement.
2. Le renforcement pédagogique de la gestion au BSG et dans les Ecoles européennes **<u>Les buts :</u>** • Poursuivre les travaux relatifs à la nouvelle structure du BSG	« PRESIDENCE »	2018-04-D-5-en-1	Le CS a décidé de créer un poste de « coordinateur/conseiller exécutif » visant à appuyer et servir directement le Secrétaire général (2018-04-D-5-en-1).

• Renforcer le cadre intermédiaire des EE et réviser le profil des conseillers d'éducation	« REVPROCE-P »	2018-03-D-32-en-1	Le groupe de travail « Conseillers d'éducation » a reçu un mandat en décembre 2016 sous la présidence allemande et s'est réuni pour la première fois sous la présidence estonienne (2017-10-D-18-en-2). Le GT poursuivra ses travaux et présentera son premier rapport intermédiaire lors des réunions pédagogiques en octobre 2018 et lors de la réunion du CS en décembre 2018. Le CS a approuvé l'Annexe révisée au document 2011-01-D-33-fr-6 concernant les Structures internes des Ecoles européennes (2018-03-D-32-en-1). L'Annexe révisée reflète l'évolution des fonctions du personnel directeur des écoles et la nécessité d'aider les écoles à gérer leur qualité pédagogique. Cette décision sera revue d'ici avril 2019 dans le cadre des discussions en cours relatives à la création d'un « cadre intermédiaire ».
3. La clarification des conditions de l'agrément et de l'audit des Ecoles européennes agréées **<u>Les buts :</u>** • Clarifier les termes et conditions de l'agrément • Etudier la neutralité des coûts des Ecoles européennes agréées	« AES-EEA » « AUDAES »	2017-11-D-21-en-1 2018-03-D-30-en-1 2018-03-D-7-en-2	Le rapport intermédiaire du GT EEA (2017-11-D-21-en-1) présenté lors de la réunion de décembre 2017 du CS et le deuxième rapport (2018-03-D-30-en-1), présenté lors de la réunion d'avril 2018 du CS. Le CS a décidé de mandater le groupe de travail « Présidence » élargi (DE – ET – EL – ES – FR – CE) afin de compléter le travail sur le mandat « neutralité des coûts » et de prolonger le mandat du Groupe de travail, de façon à compléter les travaux conformément aux lignes mentionnées dans le rapport, pour les autres mandats.

4. La mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière **<u>Le but :</u>** • Assurer le suivi du processus de mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière	BSGEE	2017-11-D-35-en-1 + annexe	Le CS a adopté le calendrier revu, qui figure à l'annexe II, pour la mise en œuvre du modèle centralisé de gouvernance financière et a chargé le SG de mettre en place un groupe directeur chargé de superviser la mise en œuvre du nouveau modèle centralisé de gouvernance financière. Ce groupe sera chargé de faire rapport régulièrement au CB et au CS.
Développement pédagogique continu	**GT concernés**	**Documents liés**	**Mesures prises et suivi**
5. La poursuite de la mise en œuvre des normes pédagogiques **<u>Les buts :</u>** • Evaluer la phase pilote de l'évaluation des chargés de cours • Suivre la mise en œuvre des instruments d'évaluation (« Toolkit ») (le document sur un enseignement de qualité dans les Ecoles européennes) • Suivre l'analyse de la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue	« CPD » « LRTEVAL » « ASSURQUAL » « ASSTEAC »	2017-10-D-37-en-1 2017-09-D-24-en-3 2018-01-D-56-en-3 2018-01-D-44-en-3 2018-01-M-4-fr (CDP)	<u>L'évaluation des chargés de cours</u> Le Conseil supérieur a approuvé le rapport sur la mise en place du Statut des chargés de cours auprès des Ecoles européennes (2017-10-D-37-en-1) en décembre 2017, et il a approuvé les recommandations et les propositions formulées dans le rapport du groupe de travail « Evaluation des chargés de cours » (2017-09-D-24-en-3). Le Conseil supérieur a approuvé la représentation unique du personnel enseignant (2018-01-D-44-en-3) et les modifications du Statut des chargés de cours (2018-01-D-56-en-3). <u>La mise en œuvre des instruments d'évaluation (« Toolkit »)</u> Une enquête numérique sur l'évaluation des enseignants a été envoyée en novembre 2017. L'enquête s'est terminée peu avant les réunions de février, c'est pourquoi les résultats en seront communiqués aux enseignants. En règle générale, les enseignants, Directeurs et inspecteurs se sont montrés positifs quant à l'utilisation

			des instruments d'évaluation des enseignants, car ils favorisent l'harmonisation, structurent l'évaluation et dressent un portrait plus complet et objectif de l'enseignant. Il a été demandé d'intégrer l'auto-évaluation de l'enseignant sur le plan structurel. Certains ont dit souhaiter la création d'un instrument d'évaluation et de création de rapports en ligne. <u>La nouvelle politique de formation professionnelle continue</u> Le Mémorandum sur le cadre organisationnel du nouveau concept de formation professionnelle continue (2018-01-M-4-fr) a été adapté pour le mettre en conformité avec le nouveau cadre organisationnel de la formation continue (2016-01-D-40-fr-4).
6. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation	« SC IMPL NMS » « ASSSEC »	2017-05-D-29-en-7	Le Comité pédagogique mixte approuve les « Directives pour l'utilisation de la nouvelle échelle de notation ». Comme ce document a un caractère dynamique, il sera modifié au fil du temps : de nouveaux exemples s'y ajouteront et le document sera révisé et complété. Les informations relatives au troisième cycle seront ajoutées dans le courant de l'année scolaire 2018-2019.
7. La poursuite de la réforme du programme des Ecoles européennes **<u>Les buts :</u>** • Elaborer une politique linguistique cohérente pour les Ecoles européennes	« TASKFORPED »	2018-01-D-9-en-3 2018-01-D-33-en-3	La présidence estonienne a repris la présidence du groupe de travail « Réforme pédagogique » à la présidence allemande, qui avait elle-même succédé à la présidence danoise. Les travaux se sont poursuivis, tant pour la politique linguistique que pour l'intégration des compétences clés dans le programme scolaire des EE.

• Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Ecoles européennes			Les propositions pour la politique linguistique ont été présentées en avril 2018 (2018-01-D-9-en-3). Le Conseil supérieur a approuvé la prolongation du mandat du groupe de travail afin que celui-ci puisse achever la politique. Il a encouragé le groupe de travail à produire une analyse détaillée des incidences de la politique linguistique sur le plan financier et des ressources humaines, ainsi qu'à élaborer un plan de mise en œuvre réaliste et raisonnable pour l'ensemble de la politique. Un rapport intermédiaire sur l'avancée de l'intégration des huit compétences clés sera présenté lors des réunions pédagogiques d'octobre 2018 et du Conseil supérieur de décembre 2018.
8. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes **<u>Le but :</u>** • Revoir les fonctions générales des inspecteurs et leur charge de travail	« INSP-WORK »	2018-01-D-20-en-2	Le sous-groupe de travail « Rôle et tâches des inspecteurs des Ecoles européennes » a entamé ses travaux sous la présidence estonienne en novembre 2017. Une enquête a été menée auprès des inspecteurs, et ses résultats ont été analysés lors de la réunion élargie du groupe de travail en février 2018. Comme le Conseil supérieur a approuvé en avril 2018 l'adaptation du mandat du sous-groupe de travail « Rôle et tâches des Inspecteurs des Ecoles européennes » (2018-01-D-20-en-2), ce sous-groupe de travail est devenu un groupe de travail à part entière. Le GT poursuivra ses travaux et présentera son premier rapport intermédiaire lors des réunions pédagogiques d'octobre 2018 et lors de la réunion du CS en décembre 2018.

9. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif **<u>Le but :</u>** • Suivre l'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif	« EDUCSUP »	2017-11-D-24-en-3	Le Rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Ecoles européennes pour l'année 2016-2017 a été publié sur le site Web www.eursc.eu (2017-11-D-24-en-3). Le projet de rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif dans les Ecoles européennes a été présenté oralement au CPM. Le rapport final, qui contiendra les constatations communes, des informations spécifiques relatives aux différentes écoles, des conclusions et des recommandations, sera présenté en octobre 2018.
Utilisation pédagogique des TIC aux EE	**GT concernés**	**Documents liés**	**Mesures prises et suivi**
10. L'élaboration d'une stratégie TIC cohérente pour les Ecoles européennes **<u>Le but :</u>** • Dresser un tableau global de l'utilisation pédagogique actuelle des TIC aux EE • Analyser l'enquête menée par le GT IT PEDA • Décrire la vision des EE en matière de TIC • Revoir le programme	« IT-STRATEGY » « IT-ADMIN » « IT-PED »	2018-01-D-22-en-2 2018-01-D-79-en-3 2018-02-D-41-en-2	De juin à septembre 2017, le GT IT PEDA a mené une enquête visant à lui donner une idée globale de l'utilisation faite des TIC à des fins pédagogiques au sein des Ecoles européennes, à évaluer les services informatiques offerts par les différentes écoles et à recueillir des informations sur les bonnes pratiques présentes au sein du système. Le rapport sur l'enquête IT-PEDA (2018-01-D-22-en-2) a été présenté lors de la réunion du CS d'avril 2018. Le CS en a pris bonne note et a encouragé le GT à poursuivre ses travaux en tenant compte de l'évolution au niveau européen. Le CS a approuvé le Rapport annuel TIC du Chef de l'Unité Informatique/Statistiques pour l'année 2017 (2018-02-D-41-en-2). Le CS a approuvé le Plan informatique pluriannuel (2018-

d'Informatique actuel			2022) pour les EE (2018-01-D-79-fr-3) en avril 2018. Ce document a pour but de décrire la vision des EE dans le domaine informatique, les activités stratégiques prévues et leur mise en œuvre. En outre, le CS a donné mandat au groupe de travail PAS pour réviser la dénomination des « préparateurs informatiques » des écoles, ainsi que leur description de fonction, à la demande du groupe de stratégie informatique (2018-01-D-79-en-3). Une journée de formation continue pour les coordinateurs informatiques (15 participants) a été organisée en octobre 2017. Les principaux sujets abordés ont été la nouvelle échelle de notation, les modifications des programmes d'ICT et l'introduction d'Office 365.

2. Conseil d'inspection maternel et primaire

Les membres du Conseil d'inspection sont responsables du suivi de différentes matières et questions pédagogiques.

2.1. Nouvelle inspectrice

Grèce : **Mme Varvara Nika,** en remplacement de M. Konstantinos Batsilas

2.2. Responsabilités des inspecteurs du cycle primaire

Matière/Questions	**Inspecteur principal**	**Inspecteur suppléant**
Langue I	Tous les inspecteurs nationaux	
Programme « Early	Mme Dana Musilová	M. Helder L. Guerreiro
Programme commun Langue II	M. Schimek M. Fitzgerald Mme Lommel Mme Schumacher	
FR LII	M. Pierre Hess Mme Lommel (secondaire)	
EN LII	M. Fitzgerald	M. Nick Capron

DE LII	M. Franz Schimek	Mme Birgit Schumacher
Mathématiques	Mme Linde Van den Bosch	Mme Urszula Laczynska
Découverte du monde	M. Per-Olov Ottosson	Mme Urszula Laczynska
Education artistique	Mme Gabriela Droc	M. Per-Olov Ottosson
Education musicale	Mme Dana Musilová	Mme Ida Juraitienne
Education physique	Mme Urszula Laczynska	M. Per-Olov Ottosson
Heures européennes	M. Schimek	Mme Linde Van den Bosch
Morale non	Mme Els Vermeire	M. Pierre Hess
ICT (Directives)	M. Ottosson	Mme Urszula Laczynska Mme Katre Mehine

2.3. Programmes et descripteurs de niveaux atteints pour le cycle primaire

Programmes et descripteurs de niveaux atteints approuvés par le Comité pédagogique mixte en octobre 2017		
1.	Estonien Langue I – Cycle maternel et primaire	2017-07-D-6-et-1
2.	Programme de Roumain Langue I – P5 et des descripteurs de niveaux atteints pour la 5e primaire	2017-12-D-13-ro-1 (PE 2017/71)

Programmes et descripteurs de niveaux atteints approuvés par le Comité pédagogique mixte en février 2018		
1.	Descripteurs de niveaux atteints – Grec LI – Cycle primaire	2018-01-D-35-el-1
2.	Descripteurs de niveaux atteints – Italien LI – Cycle primaire	2018-01-D-36-it-1
3.	Descripteurs de niveaux atteints pour la LII – Cycle primaire	2018-01-D-37-en-1
4.	Danois Langue I – Cycle maternel et primaire	2018-01-D-21-da-1

3. Conseil d'inspection secondaire

Les membres du Conseil d'inspection sont responsables du suivi de différentes matières et questions pédagogiques.

3.1. Nouveaux inspecteurs

Royaume-Uni : **M. Paul Metcalf,** en remplacement de Mme Moyra Hadley

Slovénie : **Mme Miriam Stanonik,** en remplacement de Mme Mojca Poznanovic Jezeršek

Bulgarie : **Mme Veselina Ganeva,** en remplacement de Mme Silvia Kantcheva

Hongrie : **Mme Luca Nemeskéri**, en remplacement de Mme Zsuzsanna Nyírő

3.2. Responsabilités des inspecteurs du cycle secondaire

Matière/Questions	**Inspecteur principal**	**Inspecteur suppléant**
Langue I/ Langue étrangère	Tous les inspecteurs nationaux	
Biologie	M. Max Wolff	M. Alex Coenen
Chimie	M. Alex Coenen	M. Max Wolff
Economie	Mme Maria José Pérez Blanco (P)	
Education artistique	Mme Karin Nilsson	
Education musicale	M. Walz (1er semestre) Mme Miriam Stanonik (2e semestre)	
Education physique	Mme Karin Eckerstorfer	
Géographie	Mme Olga Drápalová	
Grec ancien	Mme Margarita Kalogridou	M. Anastasiades (CY)
Histoire	Mme Helena Maria Coelho	
ICT	Mme Maie Kitsing	

Latin	M. Dominique Willé	
Mathématiques	M. Louys (1er semestre) Mme Urszula Laczynska (Primaire) (2e semestre)	
Morale non confessionnelle	Mme Violeta Valiuškevičiené	Mme Els Vermeire
Philosophie	Mme Els Vermeire	Mme Margarita Kalogridou
Physique	M. Louys (1er semestre) Mme Maie Kitsing **(Présidence)** (2e semestre)	
Sciences humaines	Mme Helena Maria Coelho	M. Konrad Leszczynski
Sciences intégrées	M. Max Wolff	
Religion	Mme Margarita Kalogridou	

3.3. Programmes et descripteurs de niveaux atteints pour le cycle secondaire

Programmes et descripteurs de niveaux atteints approuvés par le Comité pédagogique mixte en octobre 2017		
1.	Descripteurs de niveaux atteints – Biologie – Chimie – Physique – 4 périodes – S7	2017-09-D-52-en-1
2.	Descripteurs de niveaux atteints – Mathématiques 3 périodes, 5 périodes et Approfondissement – S6-S7	2017-07-D-9-fr-1
3.	Estonien, Langue I – Cycle secondaire	2017-09-D-18-et-1
4.	Français, Langue I – Cycle secondaire	2017-09-D-9-fr-1
5.	Grec, Langue I – Cycle secondaire	2017-06-D-20-el-1
6.	Grec, Langue I Approfondissement – Cycle secondaire	2017-09-D-8-el-1
7.	Slovène, Langue I – Cycle secondaire	2017-09-D-10-sl-1
8.	Programme de Philosophie – 4 périodes – S6-S7	2017-07-D-10-en-1
9.	Histoire de l'art – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-20-en-1
10.	Laboratoire d'art – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-21-en-1
11.	Dessin technique – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-22-en-1
12.	Laboratoire de Chimie – Cours complémentaire – S6-S7	2017-05-D-34-en-1
13.	Langues V – Cours complémentaire (S6-S7)	2017-09-D-25-en-1
14.	Nouvelle structure des épreuves orales de Lituanien LI au Baccalauréat européen	2017-10-D-15-lt-1

Programmes et descripteurs de niveaux atteints approuvés par le Comité pédagogique mixte en février 2018		
1.	Descripteurs de niveaux atteints – Biologie 2 périodes – S6-S7	2018-01-D-38-en-2
2.	Descripteurs de niveaux atteints – Hongrois Langue I – Cycle secondaire	2018-01-D-39-hu-2

3.	Descripteurs de niveaux atteints – Polonais Langue I – Cycle secondaire	2017-12-D-29-pl-2
4.	Sport – Cours complémentaire (S6-S7)	2017-12-D-38-en-2
5.	Programmation – Cours complémentaire (S6-S7) – PE 2018/11	2018-02-D-35-en-2
6.	Langues IV – Version espagnole	2016-07-D-12-es-4
7.	Langues IV – Version portugaise	2016-07-D-12-pt-4
8.	Programme pour toutes les Langues V – Cours complémentaire (S6-S7) – Version luxembourgeoise	2017-09-D-25-lu-2
9.	Programme pour toutes les Langues V – Cours complémentaire (S6-S7) – Version russe	2017-09-D-25-ru-2
10.	Nouvelle structure de l'épreuve écrite de Roumain Langue I au Baccalauréat européen (2017-11-D-16-ro-1)	Procédure écrite 2017/59
11.	Nouvelle structure de l'épreuve écrite de Bulgare Langue I au Baccalauréat européen (2017-11-D-33-bg-1)	Procédure écrite 2017/69
12.	Laboratoire d'électronique – Cours complémentaire (S6-S7) (2018-02-D-35-en-1)	Procédure écrite 2018/11
13.	Nouvelle structure pour les épreuves écrites et orales de Grec Langue I Approfondissement au Baccalauréat européen	2018-01-D-41-el-2
14.	Nouvelle structure de l'épreuve écrite de Hongrois LI au Baccalauréat européen	2018-01-D-13-hu-2

Documents approuvés lors de la réunion du Conseil d'inspection secondaire de juin 2018		
1.	Programme de Français Langue I Approfondissement (S6-S7)	2018-04-D-12-fr-1
2.	Programme de Bulgare, Langue I (S1-S3)	2018-04-D-15-bg-1
3.	Descripteurs de niveaux atteints – Latin (S2-S7) – Procédure écrite 2018/31	2018-05-D-20-fr-1
4.	Descripteurs de niveaux atteints – Bulgare Langue I – Cycle secondaire – Procédure écrite 2018/31	2018-04-D-16-bg-1

4. Groupes de travail

Dans le but d'améliorer le programme scolaire des Ecoles européennes et de maintenir le haut niveau de l'enseignement prodigué dans les écoles, plus de 150 réunions de groupes de travail se sont tenues au cours des 223 jours ouvrables de l'année scolaire 2017-2018. La présidence a participé à 43 réunions (indiquées sur fond bleu) réparties sur 44 jours ouvrables.

	GROUPES DE TRAVAIL	DATES	JOURS	LIEU	PRESIDENT
		SEPTEMBRE	**31 jours**		
1.	DAPL1	10.09.2017	1	BXL I	Mme Gammelgaard
2.	LIIPAD	10.09.2017	1	BSG	M. Schimek
3.	FRSL1-APPRO	11.09.2017	1	BSG	M. Willé
4.	**BREXIT**	11.09.2017	1	BSG	M. Beckmann
5.	SC-SCIENCES-MATH	11-13.09.2017	3	BSG	M. Coenen, M. Wolff, M. Louys
6.	PTLI	12-13.09.2017	2	LUX I	Mme Coelho, M. Guerreiro
7.	L5-CC	12-13.9.2017	2	BSG	Mme Eckerstorfer
8.	PROGLIIS	14.09.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
9.	**TASKFORPED**	14.09.2017	1	BSG	Présidence CIS
10.	ASSPRIM	14-15.09.2017	1	BSG	Mme Musilova
11.	**ASSURQUAL**	15.09.2017	1	BSG	Mme Vermeire
12.	SPORTCC	19-20.09.2017	2	Strasbourg	Mme Eckerstorfer
13.	INTERM	20-21.09.2017	3	BXL II	Mme Van den Bosch
14.	COMATHP	21.09.2017	1	BXL II	Mme Van den Bosch
15.	ASSSEC	21.09.2017	1	BSG	M. Damkjaer
16.	CORBACECOR	22.09.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
17.	CORBACECOR	22.09.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
18.	**IT-PEDA**	22.09.2017	1	BSG	M. Munkacsy
19.	**SC IMPL NMS**	25.09.2017	1	BSG	M. Beckmann, M. Wolff
20.	WSICAD	25-26.09.2017	2	Munich	Mme Huisman, M. Fitzgerald, M. Coenen, Mme Coelho
21.	ORPROF	28.09.2017	1	BXL III	M. Damkjaer
22.	SC IMPL NMS	28-29.09.2017	2	Pays-Bas	M. Beckmann, M. Wolff
		OCTOBRE	**19 jours**		
23.	**EEA**	02.10.2017	1	BSG	M. Marcheggiano
24.	EDSUPMAP	02-03.10.2017	2	BSG	Mme Musilova
25.	LIV	05.10.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
26.	LTL1AD	17-18.10.2017	2	Bxl II	Mme Valiuskeviciene
27.	INTERM	17-20.10.2017	4	Mol	Mme Van den Bosch
28.	ASSECPB	25.10.2017	1	BSG	M. Damkjaer
29.	LI NMS	26.10.2017	1	BSG	M. Damkjaer
30.	COENLIIS	25-26.10.2017	1	Bxl III	M. Metcalf
31.	ECON NMS	25-26.10.2017	2	BSG	Mme Pérez-Blanco
32.	ELEC-CC	26.10.2017	1	Bxl I	M. Louys
33.	**TASKFORPED**	27.10.2017	1	BSG	Présidence CIS

34.	**EEA**	27.10.2017	1	BSG	M. Marcheggiano
35.	ESSS	27.10.2017	1	Lux II	M. Wolff
		NOVEMBRE	**31 jours**		
36.	**INSP-WORK**	03.11.2017	1	BSG	M. Beckmann
37.	**REVPROFCEDU**	06.11.2017	1	BSG	M. Beckmann
38.	EDPHYSS	09-10.11.2017	2	Munich	Mme Eckerstorfer
39.	LAT	10.11.2017	1	BSG	M. Willé
40.	**TASKFORPED**	10.11.2017	1	BSG	Présidence CIS
41.	LIII NMS	12.11.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
42.	**BREXIT**	13.11.2017	1	BSG	M. Beckmann
43.	**EEA**	14.11.2017	1	BSG	M. Marcheggiano
44.	RUSSE-L5	13-14.11.2017	2	BSG	Mme Drapalova
45.	S5-HARMO-BIONMS	15-16.11.2017	2	Munsbach	M. Wolff
46.	MATH-PHYS-NMS	15-16.11.2017	2	BXL IV	M. Louys
47.	ONL-NMS	20-21.11.2017	2	BSG	Mme O'Toole
48.	LIVDET	22.11.2017	1	BXL III	Mme Eckerstorfer
49.	ECOS4S5AD	22-23.11.2017	2	BXL III	Mme Pérez-Blanco
50.	GEO-NMS	23-24.11.2017	2	BSG	Mme Drapalova
51.	**SG EDSUP UN**	24.11.2017	1	BSG	M. Beckmann
52.	ORPROF	27.11.2017	1	BSG	M. Damkjaer
53.	**IT-PEDA**	28.11.2017	1	BSG	M. Munkacsy
54.	ARTFEST	28.11.2017	1	Francfort	M. Walz
55.	SG-SCIENCES-MATH	28-29.11.2017	2	Kiel	M. Wolff, M. Coenen, M. Louys
56.	CORBACECOR	30.11.2017	1	BSG	Mme Eckerstorfer
57.	FR LII NMS	30.11.2017	1	BSG	M. Willé
58.	**TASKFORPED**	30.11.2017	1	BSG	Présidence CIS
		DECEMBRE	**11 jours**		
59.	LTL1AD	02.01.2018	1	BXL II	Mme Valiuskeviciene
60.	EDPHYSSNMS	06-07.12.2017	2	Bxl IV	Mme Eckerstorfer
61.	**ASSURQUAL**	07.12.2017	1	BSG	Mme Vermeire
62.	**TASKFORPED**	08.12.2017	1	BSG	Présidence CIS
63.	**EEA**	13.12.2017	1	BSG	M. Marcheggiano
64.	SG-SCIENCES-MATH	17-19.12.2017	2	Kiel	M. Wolff, M. Coenen, M. Louys
65.	INTERM	18-20.12.2017	3	Mol	Mme Van den Bosch
		JANVIER	**38 jours**		
66.	**INSP-WORK**	10.01.2018	1	BSG	M. Beckmann
67.	**TASKFORPED**	11.01.2018	1	BSG	Présidence CIS
68.	ORPROF	15.01.2018	1	BSG	M. Damkjaer
69.	**TASKFORPED**	15.01.2018	1	BSG	Présidence CIS
70.	**ASSURQUAL**	16.01.2018	1	BSG	Mme Vermeire
71.	PROGLIIS	16.01.2018	1	BSG	Mme Eckerstorfer
72.	LAT	16.01.2018	1	BSG	M. Willé
73.	INTERM	15-17.01.2018	3	BXL II	Mme Van den Bosch
74.	ASSSEC	17.01.2018	1	BSG	M. Damkjaer
75.	GEO-NMS	17.01.2018	1	BSG	Mme Drapalova

76.	ELANC4-7	17.01.2018	1	BXL III	Mme Kalogridou
77.	**EEA**	17.01.2018	1	BSG	M. Marcheggiano
78.	**IT-PEDA+ IT-ADMIN**	18.01.2018	1	BSG	M. Marcheggiano
79.	IT-PEDA	18.01.2018	1	BSG	M. Munkacsy
80.	FR LII NMS	18.01.2018	1	BSG	M. Willé
81.	LIII NMS	18.01.2018	1	BXL III	Mme Eckerstorfer
82.	EDMUSS	18-19.01.2018	2	BSG	M. Walz
83.	ASSPRIM	19.01.2018	2	BSG	Mme Musilova
84.	SC IMPL NMS	20-21.01.2018	2	BSG	M. Beckmann, M. Wolff
85.	ARTFEST	22.01.2018	1	Bad Vilbel	M. Walz
86.	EDPHYSS	22-23.01.2018	2	LUX I	Mme Eckerstorfer
87.	**REVPROFCEDU**	23.01.2018	1	BSG	M. Beckmann
88.	HIST NMS	23-24.01.2018	2	BXL II	Mme Coelho
89.	S5-HARMO-BIONMS	24.01.2018	1	Munsbach	M. Wolff
90.	**TASKFORPED**	24.01.2018	1	BSG	Présidence CIS
91.	ONL-MNS	25.01.2018	1	BXL III	Mme O'Toole
92.	PORT NMS	25-26.01.2018	2	BXL II	Mme Coelho
93.	FRSL1-APPRO	26.01.2018	1	BSG	M. Willé
94.	LI NMS	30.01.2018	1	BSG	M. Damkjaer
95.	LI NMS	31.01.2018	1	BSG	M. Damkjaer
		FEVRIER	**13 jours**		
96.	EN LI APPRO	05.02.2018	1	BSG	M. Metcalf
97.	**EEA**	19.02.2018	1	BSG	M. Marcheggiano
98.	ESPREP	20.02.2018	1	BSG	Mme Musilova
99.	PLL1-SEC	20-23.02.2018	3	Varsovie	M. Leszczynski
100	SC IMPL NMS	21.02.2018	1	BSG	M. Beckmann, M. Wolff
101	BACEUR	22.02.2018	1	BXL I	M. Damkjaer
102	**BREXIT**	22.02.2018	1	BSG	M. Beckmann
103	ORGETURM	26-27.02.2018	2	LUX I	Mme Kalogridou
104	WSICAD	28.02-01.03.2018	2	Francfort	Mme Huisman, M. Fitzgerald, M. Coenen, Mme Coelho
		MARS	**11 jours**		
105	ARTFEST	03.03.2018	1	Francfort	M. Walz
106	SENSTAT	05.03.2018	1	BSG	Mme Musilova, Mme Huisman
107	EN LI APPRO	14.03.2018	1	BSG	M. Metcalf
108	EDUCPHYS NMS	14.03.2018	1	Karlsruhe	Mme Eckerstorfer
109	INTERM	14-16.03.2018	3	BXL II	Mme Van den Bosch
110	**REVPROFCEDU**	15.03.2018	1	BSG	M. Beckmann
111	**PRESIDENCE**	15.03.2018	1	BSG	M. Marcheggiano, Présidence
112	LIII NMS	21.03.2018	1	La Haye	Mme Eckerstorfer
113	ORPROF	22.03.2018	1	BXL III	M. Damkjaer
		AVRIL	**26 jours**		
114	**INSP-WORK**	03-04.04.2018	2	BSG	M. Beckmann
115	ASSSEC	04-05.04.2018	2	BSG	M. Damkjaer

116	OUTTECH	05.04.2018	1	BSG	Mme Laczynska
117	ESSS	06.04.2018	1	LUX II	M. Wolff
118	NLSL1-HAR	09.04.2018	1	Tilburg	Mme Van den Bosch
119	EDSUPMAP	09.04.2018	1	BSG	Mme Musilova
120	FRSL1-APPRO	13.04.2018	1	BSG	M. Willé
121	ESPREP	17-18.04.2018	2	BSG	Mme Musilova
122	OUTDIDASH	17-19.04.2018	3	BXL II	Mme Coelho
123	INTERM	18-20.04.2018	3	BXL II	Mme Van den Bosch
124	DIFFP	19-20.04.2018	2	BSG	Mme Droc
125	ESLI-III	19-20.04.2018	2	Madrid	M. Garralon
126	ORPROF	23.04.2018	1	BXL III	M. Damkjaer
127	ELANC4-7	24.04.2018	1	BXL III	Mme Kalogridou
128	ARTFEST	25-26.04.2018	2	Francfort	M. Walz
129	**ICT-AD**	27.04.2018	1	BXL IV	Mme Kitsing
		MAI	**14 jours**		
130	DELIP	03-05.05.2018	3	Munich	Mme Schumacher
131	ASSQULI	04.05.2018	1	BSG	M. Damkjaer
132	INTERM	06.05.2018	1	BXL IV	Mme Van den Bosch
133	**IT-PEDA**	06.05.2018	1	BSG	M. Munkacsy
134	**REVPROFCEDU**	14.05.2018	1	BSG	M. Beckmann
135	SCPO CC	15-16.05.2018	2	BXL II	Mme Coelho
136	FRSL1-APPRO	18.05.2018	1	Strasbourg	M. Willé
137	**TASKFORPED**	30.05.2018	1	BSG	Présidence CIS
138	ACC-ENS	30.05.2018	1	BSG	Mme Gammelgaard
139	SOC CC	30-31.05.2018	2	BXL II	Mme Coelho
		JUIN	**21 jours**		
140	SC IMPL NMS	04.06.2018	1	BSG	M. Beckmann, M. Wolff
141	**IT-PEDA**	05.06.2018	1	BSG	M. Munkacsy
142	ONLIRLP	06.06.2018	1	BXL III	M. Fitzgerald
143	INTERM	06-08.06.2018	3	BXL II	Mme Van den Bosch
144	OUTDIDASH	06-08.06.2018	3	Alicante	Mme Coelho
145	EDPHYSSNMS	07-08.06.2018	2	BXL IV	Mme Eckerstorfer
146	**REVPROFCEDU**	11.06.2018	1	BSG	M. Beckmann
147	PHIL-2PER	14-15.06.2018	2	BSG	Mme Vermeire
148	**TASKFORPED**	19.06.2018	1	BSG	Présidence CIS
149	**PRESIDENCE**	20.06.2018	1	BSG	M. Marcheggiano, Présidence
150	MORNCS	19-20.06.2018	2	BXL II	Mme Valiuskeviciene
151	WSICAD	20.06.2018	1	BSG	Mme Huisman, M. Fitzgerald, M. Coenen, Mme Coelho
152	**INSP-WORK**	20.06.2018	1	BSG	Mme Huisman
153	INSP-WORK	29.06.2018	1	Helsinki	Mme Huisman
		JUILLET	**8 jours**		
154	ECON NMS	02.07.2018	1	BSG	Mme Pérez-Blanco
155	**ASSURQUAL**	09.07.2018	1	BSG	Mme Van den Bosch
156	**REVPROFCEDU**	10.07.2018	1	BSG	M. Beckmann
157	DIFFP	12-13.07.2018	2	Bucarest	Mme Droc

158	EDSUPMAP	16-17.07.2018	1	Prague	Mme Musilova
159	DELI	17-18.07.2018	2	Karlsruhe	M. Walz
			223 jours		

4.1. La Task Force et la présidence estonienne

Les principaux objectifs fixés au début de l'année scolaire :

Sous les auspices de la présidence estonienne, le groupe de travail a poursuivi les travaux en cours, tant pour la politique linguistique que pour l'intégration des huit compétences clés dans notre programme scolaire. Au vu de toutes les contributions de l'ensemble des parties prenantes et des experts externes, la présidence estonienne a jugé prioritaires la production d'une proposition finale de politique linguistique et le franchissement d'une étape importante dans le renforcement de la présence des compétences clés dans le programme des Ecoles européennes.

CS de décembre 2017

Afin de permettre l'atteinte de ces objectifs, une proposition de prolongation du mandat du groupe de travail « Réforme pédagogique » a été présentée au Conseil supérieur lors de sa réunion de décembre 2017. Il s'agissait de présenter la politique linguistique au Conseil supérieur en avril 2018 en vue de son approbation, tandis que la proposition finale relative à l'intégration des huit compétences clés serait présentée au Conseil supérieur en décembre 2018. Le Conseil supérieur a prolongé le mandat du groupe de travail.

De janvier à avril 2018

La Task Force a entamé une série de discussions intensives afin d'atteindre l'objectif initial : produire une version finale de la Politique linguistique. Au cours de ses travaux approfondis, il est devenu évident que la proposition initiale ne pouvait être soumise au CS, car il y avait beaucoup plus de problèmes à résoudre que prévu. Le nombre de réunions, le calendrier serré et la complexité de la tâche ont donné lieu à une proposition partiellement réduite au Conseil supérieur en avril 2018.

CS d'avril 2018

Le Conseil supérieur a été invité à prendre note des avis formulés par le Conseil d'inspection mixte (CIM), le Comité pédagogique mixte (CPM) et le Comité budgétaire et à approuver les propositions formulées.

Le Conseil supérieur s'est réjoui des progrès accomplis et a approuvé la prolongation du mandat du groupe de travail afin que celui-ci puisse achever la politique.

Les délégations ont encouragé le groupe de travail à produire une analyse détaillée des incidences financières et relatives aux ressources humaines de la politique linguistique et à élaborer un plan de mise en œuvre réaliste et raisonnable pour l'ensemble de la politique. Le Conseil supérieur a conseillé à la Task Force d'inviter un représentant des Directeurs et un représentant des Directeurs adjoints afin d'améliorer les travaux sur la mise en œuvre des propositions.

D'avril à juillet 2018

Au cours de cette période, la Task Force (renforcée par un Directeur et un Directeur adjoint) a de nouveau travaillé de manière intensive. De ce fait, les plans pour la mise en œuvre de la Politique

linguistique ont fortement progressé. Outre la clarification de certains points de la proposition, il a été décidé d'utiliser un modèle commun afin de ne négliger aucun des points critiques. La présidence grecque pourrait commencer par là pour enrichir les propositions concrètes.

Le document sur les compétences clés a été peaufiné avec l'aide du spécialiste externe des programmes. Le groupe de travail a envisagé d'appliquer le cadre de l'UE « EntreComp » pour renforcer la compétence entrepreneuriale dans le programme scolaire, et décidé de proposer un projet transversal (pluridisciplinaire) qui pourra être mis à l'essai dans les années scolaires à venir afin d'assurer le développement cohérent de cette compétence.

5. Comités de sélection et nomination de Directeurs et Directeurs adjoints

Des inspecteurs des cycles maternel, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2017-2018 ont participé aux six comités de sélection des Directeurs et Directeurs adjoints suivants :

Ecole européenne de Bruxelles I

- Le 21 juin 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle maternel et primaire de l'Ecole européenne de Bruxelles I.
- **Mme Simona Cajhen** (Slovénie) a été nommée Directrice adjointe du cycle secondaire à compter du 1er février 2018, en remplacement de Mme Nordström.

Ecole européenne d'Alicante

- Le 21 juin 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire de l'Ecole européenne d'Alicante.
- **M. José Luis Hernandez Blanco** (Espagne) a été nommé Directeur adjoint du cycle secondaire à compter du 1er septembre 2018, en remplacement de M. Marco Alberici.

Ecole européenne de Bruxelles III

- Les 28 et 29 mai 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire de l'Ecole européenne de Bruxelles III.
- **M. Peter Daniel Garry** (Irlande) a été nommé Directeur adjoint du cycle secondaire à compter du 1er septembre 2018, en remplacement de M. Markus Radhuber.

Ecole européenne de Francfort

- Le 30 mai 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle secondaire de l'Ecole européenne de Francfort.
- **Mme Minna Laatu** (Finlande) a été nommée Directrice adjointe du cycle secondaire à compter du 1er septembre 2018, en remplacement de Mme Kyriakoula Chatzivassiliadou.

Ecole européenne de Luxembourg I

- Les 12 et 13 juin 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle maternel et primaire de l'Ecole européenne de Luxembourg I.
- **Mme Sandra Ribic** (Autriche) a été nommée Directrice adjointe du cycle maternel et primaire à compter du 1er septembre 2018, en remplacement de M. Hans Van Wissen.

Ecole européenne de Munich

- Le 26 avril 2018, Comité de sélection pour le poste de Directeur adjoint du cycle maternel et primaire de l'Ecole européenne de Munich.
- **Mme Alexia Giannakopoulou** (Grèce) a été nommée Directrice adjointe du cycle maternel et primaire à compter du 1er septembre 2018, en remplacement de Mme Dana Pavlicikova.

5.1. Mutations

- **DIR. EE BRUXELLES I : M. Brian Goggins** (IE), ancien DIR. EE MOL, en remplacement de Mme Antonia Ruiz-Esturla.

- **DAS EE LUX I : M. Marco Alberici** (IT), ancien DAS EE ALICANTE, en remplacement de M. Arben Lufi.

6. Ecoles européennes agréées

Le nombre d'Ecoles européennes agréées croît année après année. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le Conseil supérieur a agréé cinq nouvelles écoles en se basant sur l'avis du Comité pédagogique mixte.

Les écoles agréées suivent le programme scolaire des Ecoles européennes et utilisent leurs programmes et, dans la mesure du possible, elles respectent les politiques et stratégies des Ecoles européennes. Le système des Ecoles européennes donne aux représentants des écoles agréées la possibilité de participer aux réunions des organes administratifs ainsi qu'aux formations continues organisées pour la direction des écoles, les coordinateurs et les enseignants.

6.1. Dossiers d'intérêt général

EEA de Lille (FRANCE) – (2017-09-D-38-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités françaises concernant la demande de création d'une Ecole européenne agréée à Lille, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément définies à Mondorf en avril 2005. Les

autorités françaises ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

EEA de Ljubljana (SLOVENIE) – (2017-09-D-1-en-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités slovènes concernant la demande de création d'une Ecole européenne agréée à Ljubljana (Slovénie), qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément définies à Mondorf en avril 2005. Les autorités slovènes ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

EEA Edward Steichen de Clervaux (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-40-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités luxembourgeoises concernant la demande de création d'une Ecole européenne agréée au Lycée Edward Steichen de Clervaux, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément définies à Mondorf en avril 2005. Les autorités luxembourgeoises ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

EEA de Junglinster (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-41-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités luxembourgeoises concernant la demande de création d'une Ecole européenne agréée au *Lënster Lycée Junglinster*, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément définies à Mondorf en avril 2005. Les autorités luxembourgeoises ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

EEA de Mondorf-les-Bains (LUXEMBOURG) – (2017-09-D-42-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le dossier d'intérêt général présenté par les autorités luxembourgeoises concernant la demande de création d'une Ecole européenne agréée au *Lycée Mondorf*, qui répondait aux exigences de la première phase du processus d'agrément définies à Mondorf en avril 2005. Les autorités luxembourgeoises ont donc été invitées à présenter un dossier de conformité pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

6.2. Dossiers de conformité

EEA de Lille (FRANCE) – (2018-01-D-50-fr-3)

Le Conseil supérieur a pris note, et émis un avis favorable sur le dossier de conformité de l'EEA de Lille, présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.

EEA Edward Steichen de Clervaux (LUXEMBOURG) – (2018-01-D-51-fr-2)

Le Conseil supérieur a pris note, et émis un avis favorable sur le dossier de conformité de l'école Edward Steichen Clervaux, pour les années S1 à S5 du cycle secondaire (le dossier pour les années S6-S7 sera soumis séparément en temps voulu), présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.

EEA de Junglinster (LUXEMBOURG) – (2018-01-D-52-fr-3)

Le Conseil supérieur a pris note, et émis un avis favorable sur le dossier de conformité de l'école de Junglinster pour le cycle primaire et les années S1 à S5 du cycle secondaire (le dossier pour les années S6-S7 sera soumis séparément en temps voulu), présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.

EEA de Mondorf-les-Bains (LUXEMBOURG) – (2018-01-D-53-en-3)

Le Conseil supérieur a pris note, et émis un avis favorable sur le dossier de conformité de l'école de Mondorf-les-Bains pour les cycles maternel et primaire et les années S1 à S5 du cycle secondaire (le dossier pour les années S6-S7 sera soumis séparément en temps voulu), présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.

EEA de Ljubljana (SLOVENIE) – (2018-01-D-10-en-2)

Le Conseil supérieur a pris note, et émis un avis favorable sur le dossier de conformité de l'école de Ljubljana pour les cycles primaire et secondaire, présenté en tant que deuxième étape dans la procédure d'agrément. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin d'organiser un audit.

6.3. Audits dans les Ecoles européennes agréées

Scuola per l'Europa di Parma (IT) – (2018-01-D-8-en-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et pour la S6 à S7, et décidé de donner mandat au Secrétaire général de renouveler, d'une part, la Convention d'agrément portant sur les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5, et d'autre part, la Convention d'agrément supplémentaire portant sur les années S6-S7.

Scuola per l'Europa di Brindisi (IT) – (2018-01-D-49-en-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et pour la S6 à S7, et décidé de donner mandat au Secrétaire général de renouveler, d'une part, la Convention d'agrément portant sur les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5, et d'autre part, la Convention d'agrément supplémentaire portant sur les années S6-S7.

Europäische Schule RheinMain (Bad Vilbel) (DE) – (2018-01-D-59-en-3)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport de l'audit pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et pour la S6 à S7 à la *Europäische Schule RheinMain*, Bad Vilbel. Il a décidé de donner mandat au Secrétaire général de renouveler, d'une part, la Convention d'agrément portant sur les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et, d'autre part, la Convention d'agrément additionnelle portant sur les années S6-S7.

Ecole internationale de Manosque (FR) – (2018-02-D-17-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit – (Années S1-S7 du secondaire) de l'Ecole internationale Provence Alpes Côte d'Azur à Manosque, et il a décidé de donner mandat au Secrétaire général de renouveler, d'une part, la Convention d'agrément portant sur le cycle secondaire jusqu'à la S5, et d'autre part, la Convention additionnelle portant sur les années S6-S7.

Ecole européenne de Copenhague (DK) – (2018-02-D-11-fr-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit (Maternelle-S5) de l'Ecole européenne de Copenhague, et il a décidé de donner mandat au Secrétaire général de renouveler la Convention d'agrément pour les cycles maternel, primaire et secondaire (années S1 à S5).

Europese School Den Haag Rijnlands Lyceum (NL) – (2018-01-D-60-en-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport d'audit pour les années S6-S7, et il a donné mandat au Secrétaire général de signer la Convention additionnelle portant sur les années S6-S7.

School of European Education, Héraklion (EL) – (2018-01-D-7-en-2)

Le Conseil supérieur a approuvé le rapport de l'audit pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et pour la S6 à S7 à la School of European Education, Héraklion. Le Conseil supérieur a décidé de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler d'une seule année la convention d'agrément et d'organiser un audit pour les cycles maternel, primaire et secondaire jusqu'à la S5 et pour les S6 et S7, dès la prochaine rentrée scolaire. Le Conseil supérieur a attiré l'attention des autorités grecques sur le fait qu'un renouvellement de la convention d'agrément serait encore possible seulement si des avancements pouvaient être constatés sur les recommandations émises par l'audit de cette année.

7. Baccalauréat européen

Une nouvelle Chef de l'Unité Baccalauréat européen, Mme Ewa Rudomino, a pris ses fonctions le 1er février 2018. De septembre 2017 à janvier 2018, c'est le Chef de l'Unité Développement pédagogique, M. László Munkascy, qui s'est occupé de l'Unité Baccalauréat européen.

Liste des documents présentés et adoptés lors des réunions du Conseil supérieur en 2017-2018 :

Décembre 2017 :

- Rapport sur le Baccalauréat européen 2017 (2017-10-D-1-en-3)
- Calendrier pour les épreuves de la session 2018 du Baccalauréat européen (2017-10-D-58-de/en/fr-3)

Avril 2018 :

- Assurance qualité des examens écrits et oraux du Baccalauréat européen 2018 – Procédure (2018-01-D-2-en-3)
- Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen – Session 2019 (2015-05-D-12-en-12)
- Mémorandum sur l'organisation du Baccalauréat européen 2018 (2018-01-D-1-de/en/fr-2)
- Critères des Ecoles européennes pour l'évaluation des examens oraux du Baccalauréat 2018 (2018-01-D-3-en-2)
- Assurance qualité des sujets des épreuves écrites du Baccalauréat européen 2018 (2018-01-D-4-en-2)

Lors de la session du Baccalauréat 2018, 2116 élèves de 22 écoles (13 Ecoles européennes de Type I et 9 Ecoles européennes agréées) ont pris part aux épreuves.

L'année scolaire 2017-2018 était la deuxième année d'utilisation de l'outil de correction Viatique. A l'issue de la première session, en juin 2017, l'outil a été amélioré afin qu'il réponde mieux aux besoins du Baccalauréat européen et qu'il soit plus convivial. L'introduction de cet outil a permis aux enseignants d'effectuer les corrections entièrement à domicile, et les correcteurs externes n'ont été invités dans les centres de correction que pendant deux jours, mais ils ont également été autorisés à corriger entièrement à domicile. L'outil a été très bien accueilli et aucun problème technique n'est survenu pendant la session.

Conclusions

La présidence estonienne a relevé activement les divers défis de l'année scolaire 2017-2018, et elle s'est efforcée de relever ces défis au mieux de ses capacités, en coopération avec toutes les parties concernées.

Le modèle d'enseignement et d'éducation des Ecoles européennes subit en ce moment de nombreuses modifications, et pas seulement dans les domaines où les inspecteurs sont actifs. Toutes les parties prenantes du système des Ecoles européennes participent activement à ce processus.

Les efforts visant à préserver et à renforcer la large acceptation et la reconnaissance durable du Baccalauréat européen ainsi que la grande qualité de l'enseignement et de l'apprentissage qui en découle constituent un défi à long terme et demeurent un objectif fondamental des Ecoles.

A ce stade, les membres de la délégation estonienne tiennent à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le système des Ecoles européennes pour le travail qu'elles ont accompli au cours de l'année de la présidence estonienne et pour le soutien énergique qu'elles lui ont témoigné.

Grâce au travail acharné et dévoué du Bureau du Secrétaire général, nous avons présidé les différents Conseils et Comités avec aisance et plaisir. Nous tenons à adresser nos compliments et nos remerciements cordiaux au Secrétaire général, M. Giancarlo Marcheggiano, au Secrétaire général adjoint, M. Andreas Beckmann, au Chef de l'Unité Développement pédagogique, M. László Munkácsy, à la Chef de l'Unité Baccalauréat européen, Mme Ewa Rudomino, et au Chef de l'Unité Informatique et Statistiques, M. Roland Pirnay. Nous leur sommes redevables, ainsi qu'à toute l'équipe du Bureau du Secrétaire général, pour cette excellente et fructueuse coopération au cours de notre année de présidence.

Enfin, nous aimerions présenter tous nos vœux de réussite à nos collègues de la nouvelle présidence grecque pour l'année scolaire à venir.

Avis du Comité pédagogique mixte

Le CPM remercie la Présidence estonienne pour les progrès réalisés au cours de l'année scolaire précédente et émet un avis favorable sur le rapport, qui sera transmis au CS pour approbation.